

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Guer, le 24 JUIL. 2015
N° 504826 /ESCC/DFE/EMIA/NP

ÉCOLES DE SAINT-CYR
COËTQUIDAN

Direction des formations
d'élèves

NOTE

- OBJET : incorporation de la 55^e promotion de l'école militaire interarmes.
- RÉFÉRENCE : charte de formation initiale de l'officier de l'école militaire interarmes (enregistrée sous le n° 820262/ESCC/BEG/NP du 3 mars 2010).
- ANNEXES : I. Programme du module d'accueil ;
II. Modalités pratiques.

L'accueil des élèves officiers de la 55^e promotion de l'école militaire interarmes (EMIA) se déroulera du dimanche 30 août au mercredi 02 septembre 2015 inclus.
Les élèves officiers devront tous avoir rejoint les écoles le dimanche 30 août avant 15 heures.
L'effectif attendu est de 72 élèves officiers français et de 11 élèves officiers internationaux (EOI).
La présente note précise, en annexe, les modalités et le programme de cette semaine d'accueil ainsi que les conditions d'exécution de l'incorporation, coordonnées en amont avec les différents services et directions concernés par l'activité.

Pour le colonel Éric Pelatan
commandant de formation administrative
des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
Par délégation
le colonel Claude Minjoulat-Rey
directeur des formations d'élèves

DESTINATAIRES :

- DFE ;
- BGPES ;
- DFA ;
- GSBDD ;
- BDD ;
- CMA.

COPIES :

- EMIA 2 ;
- DFM ;
- DGER ;
- DPCF ;
- A/C.

PROGRAMME DU MODULE D'ACCUEIL

		Lundi 31 Août 2015											
		07h40	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	
GR1 (F)					Infirmierie								
GR2 (EOI)					Infirmierie								
GR3 (*)				reco CDG									
GR4		Remise des Alphas											
GR5													
GR6													
GR7										DRH			
GR8											DRH		
Mardi 01 Septembre 2015													
		07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h30	14h30	15h30	16h30	17h30	
GR1 (F)			TS	DRH	Tailleur	Bottier					Habillement		
GR2 (EOI)			DRH	TS	Habillement	Tailleur							
GR3 (*)					Infirmierie								
GR4					Infirmierie								
GR5					DRH								
GR6				Habillement		DRH							
GR7			Tailleur	Habillement		DRH							
GR8			Habillement	Tailleur	Infirmierie							Contrôle des pré-requis (Guibert)	
Mercredi 02 Septembre 2015													
		07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	
GR1 (F)									OSA	ASA			
GR2 (EOI)					Essayage TP cadres				SG	PSY			
GR3 (*)					Infirmierie				SECU	(1530-1600)			
GR4									PREV	(1500-1530)			
GR5					Photo identité par ordre alphabétique	Signature contrat par ordre alphabétique					SSI		
GR6													
GR7													
GR8												Ouverture de module (Guibert)	
Déjeuner d'accueil 54 - 55													

MODALITÉS PRATIQUES**1. EN AMONT DE LA RENTRÉE**

Des dossiers comprenant la brochure d'accueil à Coëtquidan et la procédure de demande d'identifiant ont été donnés aux futurs élèves officiers par le BGPES au cours des épreuves d'admission afin qu'ils puissent remplir les bases de données administratives. Ces informations seront ensuite vérifiées avec les intéressés lors du circuit d'incorporation.

Le mois de juillet a été mis à profit par l'encadrement de la future brigade pour préparer les activités à venir et notamment les trois journées d'incorporation.

2. ACCUEIL AUX ÉCOLES

Les élèves officiers de la 2^e brigade rejoindront Coëtquidan le dimanche 30 août 2015 en T22 chemisette. Un service d'accueil sera mis en place par l'encadrement de la 55^e promotion le dimanche 30 août à compter de 10h00 dans la salle de cours de l'aile « commandement » EMIA. Après vérification des données administratives, les élèves officiers recevront un dossier d'accueil (voir composition ci-dessous) et seront dirigés vers leur chambre.

Les élèves officiers seront tous comptés mangeant le dimanche 30 août soir au cercle de Lattre puis toute la première semaine au restaurant Wagram.

2.1. Fléchage

La section de sécurité mettra en place pour le 30 août dès 08h00 un fléchage « accueil EMIA 2 » du poste d'accueil et de filtrage de Bellevue jusqu'aux bâtiments de la 2^e brigade.

Le fléchage interne « entrée brigade - service d'accueil » ainsi que la mise en place d'un panneau d'information sont à la charge de l'adjudant de brigade.

2.2. Stationnement des véhicules et du personnel

Le stationnement temporaire (30 minutes maximum) des véhicules des élèves officiers sera autorisé devant la brigade jusqu'au dimanche 30 août 22h00 pour le déchargement des bagages. Au-delà, les véhicules seront garés sur le parking élèves. Cette consigne est à rappeler aux arrivants par la cellule accueil.

2.3. Dossier d'accueil

Les élèves officiers trouveront à leur arrivée à la brigade un dossier constitué notamment les pièces suivantes :

- l'organigramme de la brigade ;
- le programme de l'année ;
- une fiche de prise en compte de la chambre ;
- un formulaire de demande de laissez-passer pour véhicule ;
- le chant « SARIES MARES » ;
- le modèle de présentation individuelle ;
- un questionnaire de santé ;
- différents attributs.

3. CIRCUIT D'INCORPORATION

3.1. Principes généraux

Après une journée d'accueil interne brigade le dimanche 30 août, les journées du lundi 31, du mardi 01 et du mercredi 02 seront consacrées au circuit d'incorporation.

Les EO seront répartis en 8 groupes aux ordres d'un élève officier désigné chef de groupe et placés sous la responsabilité des chefs de section.

Le capitaine Charvet, OAI de la 2^e brigade, sera chargé du suivi de l'incorporation. Les chefs de section lui rendront compte du déroulement du circuit d'accueil à la fin de chaque demi-journée. Les problèmes éventuels ou retards importants lui seront signalés.

- Le passage chez le coiffeur n'est pas inscrit dans ce circuit. Il appartient aux chefs de section d'y envoyer leurs élèves dans les créneaux libres.
- La tenue portée durant la semaine sera prioritairement la T42 (TNG) sauf pour les visites médicales au centre médical des armées.

3.2. Déjeuner d'accueil

Un cocktail déjeunatoire d'accueil sera organisé le mercredi 02 septembre 2015 à 12h00 au cercle Wagram en salle Brocéliande. Celui-ci sera organisé pour 200 personnes sur la base des repas de service et complété avec le PER de l'EMIA. La participation et l'organisation de cette activité particulière fera l'objet d'une note express à sortir.

3.3. Visite médicale

L'ensemble des élèves officiers passera une visite médicale d'incorporation entre le lundi 31 Août 2015 et le mercredi 02 septembre 2015.

3.4. Formalités administratives

Le circuit administratif (DRH, SAF, Solde, Bureau sécurité et DAI), sera réalisé dans le bâtiment jury de diplôme et placé sous la responsabilité du BGPES.

Les élèves officiers seront munis du nécessaire pour écrire (stylo à encre noire, crayon à papier et gomme). Ils seront détenteurs des documents énumérés dans leur dossier d'accueil (renseignements RH, renseignements utiles à la trésorerie, documents relatifs aux certificats et diplômes de langues étrangères). Enfin, chacun produira l'attestation de responsabilité **indispensable** à la création des comptes informatiques individuels.

3.5. Atelier habillement

Chaque EO sera en possession d'un sac à paquetage afin d'y mettre les effets perçus.

- Les EO féminins (groupe n°1) passeront chez le maître bottier afin de prendre les mesures pour les bottes et recevront leurs coiffures (tricornes et marquises) au magasin d'habillement ;
- Les EO masculins passeront chez le maître tailleur pour la prise de mesure des képis ;
- Les élèves officiers ne possédant pas de TDF (groupes 2 et 3) passeront chez le maître tailleur pour les prises de mesures ;
- Passage en attributs école : chaque élève devra étiqueter une veste de TDF (étiquette fournie par le fourrier section et agrafée en bas de la manche gauche) et la donner à son fourrier section. Ces derniers les déposeront chez le maître tailleur avant le 02 septembre.

3.6. Informations diverses

Le mercredi après-midi, les élèves assisteront aux présentations suivantes :

- l'officier sécurité ;
- le service général ;
- le bureau prévention ;
- l'action sociale des armées ;
- la psychologue ;
- Sensibilisation et rappels SSI.

4. **CONSIGNES PARTICULIERES**

4.1. Elèves Officiers Internationaux (EOI)

Accueil sous la responsabilité du Cne Cochet.

Les EOI seront placés aux ordres du sous-lieutenant Pacmogda de la 1^{re} brigade et rassemblés à Rueil Malmaison puis conduits aux ESCC.

Ceux-ci seront accueillis à la brigade par le Cne Cochet et se verront attribuer une chambre.

Le sous-lieutenant Pacmogda organisera une visite des écoles et assistera les élèves dans leur installation. Ceux-ci seront placés en quartier libre jusqu'au dimanche 30 août 2015 à 10h00.

Une note sous-timbre OSA/DFE précisera les modalités de transport par bus de Rueil Malmaison à Coëtquidan.

4.2. Perception des cartes d'alimentation

Les cartes seront perçues par le Ltn Cochet fin juillet auprès du bureau comptable du cercle-mess. Elles seront distribuées aux élèves lors de l'accueil le dimanche 30 août.

4.3. Signature des contrats d'engagements

Les EO signeront leur contrat d'engagement le mercredi 02 septembre 2015 matin dans la salle de cours de la brigade (l'adjudant de brigade aménagera la salle conformément aux demandes du BGPES).

Chaque EO sera porteur de sa carte nationale d'identité.